

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE SEANCE

du 16 juin 2023 à 20 heures 00 minutes - salle du conseil
Quorum : 6

Présents : M. BARRÉ Olivier, Mme BERNARD Marianne, Mme CAIRUS Josiane, M. GOUTTERATEL Pierre, M. MONACO Jean-Claude, M. PICARD Jean-Michel, Mme SAGOT Laetitia

Procuration(s) : Mme FORTIER Aurélie donne pouvoir à M. MONACO Jean-Claude, M. SARRIEN Jacques donne pouvoir à Mme SAGOT Laetitia

Absent(s) : M. BOUTROY Xavier

Secrétaire de séance : M. GOUTTERATEL Pierre

Président de séance : M. BARRÉ Olivier

1 - Durée des amortissements des investissements

M. le Maire propose au Conseil Municipal de confirmer la durée des amortissements au budget de la commune pour les immobilisations suivantes :

- subventions d'équipement versées au SYDESL 71 au chapitre 204

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Fixe la durée des amortissements à 15 ans pour les subventions d'équipement versées au SYDESL 71 au chapitre 204
- durée amortissement des investissements

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Questions diverses

- la société de chasse demande un espace pour leurs réunions. Terrain sur la Verse côté route avec 2 algécos et une ouverture.

VOTE : Acceptée à l'unanimité

- Ecole : la maitresse Mme Aurore Thuot ne sera plus à l'école de St Maurice à la rentrée de septembre 2023.

Fin de la séance : 21h30

Le Secrétaire de séance,
Pierre GOUTTERATEL

Fait à SAINT-MAURICE-LES-COUCHES
Le Maire,
Olivier BARRÉ